



Ville de Mont-Saint-Hilaire

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### **La Ville de Mont-Saint-Hilaire a entrepris toutes les actions nécessaires pour sécuriser des données de la cour municipale**

**Mont-Saint-Hilaire, le 3 mars 2020** – Comme mentionné lors de la séance publique du conseil municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire tenue le 2 mars dernier, la Ville a appris, le mardi 25 février dernier, en soirée, que certaines données de sa cour municipale avaient été la cible d'actions malveillantes. Ces données, qui sont relatives à des constats d'infraction émis de façon électronique par la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, ont été rendues accessibles sur l'Internet clandestin (ou « dark web »). Dès que la Ville a appris cette nouvelle, elle a tout mis en branle pour s'assurer de sécuriser les données, pour communiquer avec les personnes concernées et pour éviter que la situation ne se reproduise.

Les fichiers visés comprenaient l'ensemble des constats émis pour la période du 17 juillet 2019 au 14 février 2020. Il s'agissait des constats d'infraction émis sur le territoire des villes et municipalités desservies par la cour municipale de Mont-Saint-Hilaire et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, soit : Mont-Saint-Hilaire, Otterburn Park, Saint-Jean-Baptiste et Saint-Mathieu-de-Beloeil.

Ce sont la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et le Centre canadien pour la cybersécurité qui ont informé la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de cette situation, laquelle a ensuite informé la Ville de Mont-Saint-Hilaire. Malgré le fait que des mesures assurant la sécurité de ses systèmes informatiques étaient déjà en place, la Ville travaille depuis en étroite collaboration avec ses partenaires afin de bonifier davantage la sécurité des données qu'elle héberge.

La Ville considère important de mentionner qu'aucune donnée transactionnelle, y incluant les informations de paiement (carte de crédit, compte bancaire, numéro d'assurance sociale, etc.) ne se retrouvait dans les fichiers. La cour municipale de Mont-Saint-Hilaire ne conserve aucune de ces informations. Par mesure de prévention, la Ville rappelle qu'il est toujours possible de s'enregistrer auprès d'agences de surveillance de dossier de crédit (exemples : Équifax ou TransUnion), lesquelles avisent leurs abonnés si quelqu'un tente d'utiliser leur identité de façon malveillante.

Les gens qui sont concernés par ces données ont déjà été contactés par lettre. Ceux qui n'ont pas reçu de lettre ne sont donc pas concernés.

Une demande a également été faite auprès des instances web concernées pour que ces données soient retirées d'Internet. La Ville prend cette situation très au sérieux et travaille activement à la résoudre. Il est important de mentionner que le dossier est présentement entre les mains de la Régie intermunicipale de police et que l'enquête se poursuit.

#### **À propos de la Ville de Mont-Saint-Hilaire**

*Mont-Saint-Hilaire est une ville de plus de 19 000 citoyens. Ville de nature, d'art et de patrimoine, elle est fière de ses valeurs de développement durable, qu'elle manifeste notamment en protégeant et en préservant ses milieux naturels. Mont-Saint-Hilaire est aussi un lieu incontournable de l'activité artistique et touristique de la Vallée-du-Richelieu et possède un riche patrimoine historique et culturel.*

- 30 -

**Source :** Direction générale  
Ville de Mont-Saint-Hilaire

**Information :** Services aux citoyens et communications  
[communications@villemsh.ca](mailto:communications@villemsh.ca)